



FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Numéro téléphone :

Adresse mail (valide) :

PAPIERS A REMETTRE POUR L'INSCRIPTION

POUR LES NOUVEAUX LICENCIES :

- ❖ La demande de licence auprès de la FFFA remplie et signée
- ❖ Un certificat médical de moins de 3 mois
- ❖ Une photo d'identité
- ❖ Une photocopie recto verso de votre carte d'identité
- ❖ La demande Spormut remplie et signée (que vous y souscriviez ou non)
- ❖ Le paiement de votre licence (3 chèques maximum avec un dernier encaissement au mois de mai ou la totalité en liquide)
- ❖ La charte Matériel signée (même si vous ne louez pas de matériel)
- ❖ Le chèque de location et le chèque de caution (si vous louez le matériel)
- ❖ La fiche d'inscription signée et la charte de bonne conduite signées
- ❖ La charte de bonne conduite signée

POUR LES ANCIENS LICENCIES :

- ❖ La demande de licence auprès de la FFFA remplie et signée
- ❖ Un certificat médical de moins de 3 ans ou un nouveau certificat en cas de réponse positive au questionnaire QS-SPORT
- ❖ La demande Spormut remplie et signée (que vous y souscrivez ou non)
- ❖ Le paiement de votre licence (3 chèques maximum ou en liquide)
- ❖ La charte Matériel signée (même si vous ne louez pas de matériel)
- ❖ Le chèque de location et le chèque de caution (si vous louez le matériel)
- ❖ La fiche d'inscription signée
- ❖ La charte de bonne conduite signée



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

MONTANT DES LICENCES

- ❖ U16 (né entre 2003 et 2004) : **100€**
- ❖ U19 (né entre 2000 et 2002) : **130€**
- ❖ Sénior (né à partir de 1999) : **230€**
- ❖ Féminine : **130€**
- ❖ Flag : **60€**
- ❖ Entraîneur/joueur : **100 €** + la différence entre le montant de la licence normale et la réduction à verser en caution (le non-encaissement de la caution sera décidé en fonction du sérieux de la personne).
- ❖ Dirigeant/joueur : **100 €** + la différence entre le montant de la licence normale et la réduction à verser en caution (le non-encaissement de la caution sera décidé en fonction du sérieux de la personne).

*Une majoration de 20€ sera facturée **aux joueurs déjà licenciés aux lions** qui n'auraient pas remis leur dossier complet avant **le 30 septembre 2019***

ACHATS/ LOCATION

- ❖ Possibilité pour les seniors d'acheter leur maillot de match (domicile/extérieur) : 130 €
- ❖ Possibilité d'acheter un maillot d'entraînement aux couleurs du club : 25 €
- ❖ Possibilité de louer le matériel du club :
45 € casque ou épaulière ou 80 € les deux
+ 250 € de caution

A LA CHARGE DU JOUEUR

- ❖ L'achat d'un protège-dents de couleur (pas transparent, ni blanc)
- ❖ L'achat d'un pantalon de foot américain
- ❖ L'achat des pads de protection
- ❖ L'achat de chaussettes pour les matchs (blanches et sans rayure)



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

INFORMATIONS

- ❖ En cas d'absence d'une des pièces demandées (papiers ou versement), le dossier sera considéré comme **incomplet** et donc **refusé**.
- ❖ Un surplus de **licence de 60 €** sera demandé **aux anciens licenciés** remettant leurs dossiers après le **28 octobre 2017** (la part fédérale doublant après cette date)
- ❖ En cas de chèque impayé, **la somme de 15 €** sera demandée pour payer les frais bancaires
- ❖ L'accès aux entraînements sera interdit après le **30 septembre** à toute personne n'ayant pas de certificat médical.
- ❖ Pour les déplacements, il sera demandé :
 - Aux seniors, une participation aux alentours de 16 € par déplacement
 - Aux U16 et U19, une participation aux frais de péage
 - Aux féminines, une participation qui sera calculée en fonction du déplacement

(Le versement sera à faire dans le bus, et le non-paiement immédiat engendrera une majoration de 5 €, puis pourra aller jusqu'à l'interdiction de l'accès aux entraînements).
- ❖ Pour les nouveaux dossiers remis avant le **30 septembre 2017**, un **bracelet** aux couleurs du club vous sera **offert**. Après ces dates, vous pourrez acheter **les bracelets à 2 € pièce**.

DATE ET SIGNATURE



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

DIRIGEANT

Il est, au-delà des tâches qui lui incombent et qu'il a acceptées, le garant des valeurs des Lions de Bordeaux et des règles d'éthique et de déontologie qui y sont liées. Il veille à faire respecter la charte au sein du club, ainsi que les statuts et règles de fonctionnement internes.

- ❖ En cas de manquement constaté, il a toute autorité pour signaler les faits et les faire cesser. Il se doit, au même titre que tout membre des Lions de Bordeaux, d'être exemplaire dans son attitude, son comportement et ses propos.
- ❖ Il respecte les règles de la FFFA, que ce soit en termes de jeu, d'éthique ou d'obligations fédérales.
- ❖ Il représente le club lors des manifestations, événements de relations publiques, compétitions, ou toute réunion liée à la pratique du football américain ou à la vie des Lions de Bordeaux.
- ❖ Il agit en toute transparence envers l'ensemble des membres des Lions de Bordeaux et notamment ceux siégeant au sein du bureau directeur de celui-ci.
- ❖ Il fait preuve de respect et de fair-play envers joueurs, éducateurs/entraîneurs, adversaires, officiels de match, supporters et spectateurs et veille à ce que les membres des Lions de Bordeaux qui l'entourent opèrent dans le même esprit (comportement digne et courtois).
- ❖ Il veille à ce que soit interdit à toute personne non habilitée l'accès au terrain.



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

EDUCATEUR / ENTRAINEUR

L'éducateur/entraîneur est le lien essentiel entre joueurs et club. Il est en charge de la formation des joueurs et de l'animation sportive du groupe dont il a la charge dans le cadre du projet sportif global.

SES DROITS

- ❖ Etre respecté par chacun (joueurs, dirigeants, membres des Lions de Bordeaux) en bénéficiant de l'appui, de l'aide et du soutien de tous.
- ❖ Voir son travail reconnu. Ce travail est lié à son investissement, ses qualifications, et ses responsabilités.
- ❖ Les Lions de Bordeaux se doivent d'être à l'écoute de ses besoins que ce soit du domaine sportif (formation et qualification) que purement logistique (matériel, équipements, disponibilité des infrastructures, déplacements, ...)
- ❖ Il a la pleine autorité sur le volet sportif (jeu, programmation et contenu des entraînements, compositions d'équipe) dans le cadre et le respect du projet sportif global des Lions de Bordeaux.

SES DEVOIRS

- ❖ Respecter les règles de la FFFA, que ce soit en termes de jeu, d'éthique ou d'obligations fédérales en ce qui concerne sa formation et mises à niveau.
- ❖ Adopter en toute circonstance un comportement digne et courtois et observer une conduite d'individu "responsable".
- ❖ Respecter les règles de vie et de bonne conduite liées à la culture des Lions de Bordeaux. Refuser toute forme de violence, verbale ou physique, et/ou de tricherie. Etre loyal dans son comportement et s'appliquer auprès du groupe dont il a la charge pour ne pas confondre combat et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement.
- ❖ Faire preuve de respect et de fair-play envers adversaires, officiels de match, partenaires, dirigeants et supporters et veiller à ce que les joueurs dont il a la charge opèrent dans le même esprit (comportement digne et courtois).
- ❖ Respecter son environnement : considérer que les locaux (terrains, vestiaires, club-house, car, ...) et le matériel (maillots, ballons, ...) sont la propriété commune des membres des Lions de Bordeaux ou du groupe dont il a la charge.
- ❖ Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux matchs et entraînements, en prévenant les dirigeants des Lions de Bordeaux d'une éventuelle absence ou d'un possible retard.
- ❖ Etre à l'écoute des membres du groupe dont il a la charge afin d'aider les Lions de Bordeaux à anticiper tout problème ou difficulté qu'ils pourraient rencontrer.
- ❖ Assurer le suivi des joueurs blessés et faire le nécessaire pour garder le contact avec eux.



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

JOUEUR

Les joueurs sont les vecteurs de la promotion des Lions de Bordeaux, de par leur comportement sportif et par l'image qu'ils donnent sur et en dehors du terrain.

SES DROITS

- ❖ Etre respecté par chacun.
- ❖ Avoir accès à une formation technique et sportive (connaissance des règles, compréhension du jeu, apprentissage gestuel, développement physique en toute sécurité, formation progressive en fonction de son potentiel, de son âge et de ses qualités personnelles) pour accéder à son meilleur niveau.
- ❖ Pouvoir s'exprimer et prendre plaisir à la pratique du football américain.
- ❖ Faire part en toute confiance de ses difficultés à son (ses) éducateur(s)/entraîneur(s), qui sera (seront) à l'écoute afin que soient trouvées et construites les solutions adéquates.

SES DEVOIRS

- ❖ Respecter les règles de la FFFA, que ce soit en termes de jeu ou d'éthique.
- ❖ Adopter en toute circonstance un comportement digne et courtois et observer une conduite d'individu "responsable".
- ❖ Respecter les règles de vie et de bonne conduite liées à la culture des Lions de Bordeaux. Refuser toute forme de violence, verbale ou physique, et/ou de tricherie. Etre loyal dans son comportement et ne pas confondre combat et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement.
- ❖ Faire preuve de respect et de fair-play envers adversaires, officiels de match, partenaires, dirigeants et supporters.
- ❖ Respecter son environnement : considérer que les locaux (terrains, vestiaires, club-house, car, ...) et le matériel (maillots, ballons, ...) sont la propriété commune des membres des Lions de Bordeaux ou du groupe auquel il adhère.
- ❖ Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux matchs et entraînements, en prévenant son (ses) éducateur(s)/entraîneur(s) d'une éventuelle absence. Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance sans avoir prévenu son éducateur/entraîneur (seul habilité à en définir la fin) et sans avoir eu son autorisation.
- ❖ Respecter une hygiène de vie compatible avec la pratique d'une activité sportive aussi exigeante qu'est celle du football américain. S'engager à suivre des soins adaptés en cas de blessure et à informer les Lions de Bordeaux de l'évolution de sa guérison.

DATE ET SIGNATURE



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

CHARTRE D'UTILISATION - MATERIEL DU CLUB

Si le matériel est en premier lieu le bien du Club, c'est également intrinsèquement le vôtre. Casques, ballons, Épaulières et autres doivent donc impérativement être traités avec le plus grand soin, et ce pour que vous, joueurs & joueuses passionné(e)s, puissiez les utiliser le plus longtemps possible dans les meilleures conditions. Le Club ne roulant pas sur l'or, et les normes de la Fédération nous demandant de maintenir nos moyens au meilleur niveau, il est de la responsabilité de chacun de s'astreindre à une certaine discipline.

Le local a été de nouveau rangé cet été, vous remarquerez qu'il est facile maintenant de trouver une place pour chaque chose. Les errements des années passées sont à bannir.

Vous remarquerez également que ce nettoyage met en avant qu'au final, nous n'avons pas beaucoup de matériel disponible. Il est d'autant plus vital d'entretenir ce qu'il nous reste.

À ce titre, les règles suivantes s'appliquent dès le début de saison 2017 – 2018.

EFFETS PERSONNELS

Les prêts de casques/épaulières/maillot ne se feront qu'après perception par le Trésorier du chèque de location pour les Seniors. Dès lors, vous essayerez votre casque qui vous sera attribué **nominativement**. Les casques portent tous un numéro, associé à un numéro de crochet sur le râtelier. Vous recevrez à ce moment une flamme avec un numéro qui vous est propre. Ces numéros et noms seront affichés dans le local.

Vous prenez un casque = vous accrochez votre flamme.

Vous avez oublié votre flamme ? Pas de problème, vestiaire, douche et on se revoit à l'entraînement suivant.

Un crochet numéroté sans flamme ? Pas de problème, grâce à vous l'équipe gagne un tour de renforcement musculaire.

Certains y verront un excès de discipline, qu'importe, je préfère être clair, vous êtes prévenus.

RANGEMENT DU LOCAL

Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place. Le local est propre et rangé, faites qu'il le reste.

Comme précédemment, les manquements au rangement feront de vous les rois et reines des abdos/pompes.



Lions de Bordeaux – Football Américain

Equipe de sport amateur depuis 2009

REGLES DE SAVOIR-VIVRE

Pas de jet de casque, pas de shoot intempestif dans les ballons, et plus particulièrement avec les modèles en cuir (le Trésorier sera ravi de recueillir votre obole de 90 euros si jamais l'envie vous en prend).

MATERIEL DE MATCH

Pour les avant-matches, la priorité est donnée à la section qui joue en weekend. Comme les journées peuvent se succéder, tout casque sorti est astreint à la règle de la mise en place de la flamme.

CASSE

Si vous constatez quelque chose sur votre matériel Club voire votre matériel perso (casse épaulière, perte d'une vis, etc.), signalez-le. L'objectif étant de ne pas cannibaliser les autres équipements, nous aurons de quoi faire une réparation.

PARTICULARITE SAISON 2017-2018

Cette année, **il n'y aura pas de prêt de maillot d'entraînement**, au vue de l'indélicatesse de certain(e)s, jugeant plus facile de se servir dans le stock, de jouer avec et de les jeter littéralement dans le local en fin d'entraînement.

Le maillot d'entraînement est **obligatoire** pour s'entraîner équipé aux Lions.

Deux opportunités vont offrir à vous

- ❖ acquérir un maillot estampillé Lions auprès du trésorier (Blanc ou Bleu)
- ❖ investir dans un pack de démarrage (2 maillots blanc/bleu, protège dents, protections de matchs, ceinture) : le prix et la faisabilité seront communiqués si il y a suffisamment de commandes.

Fine tranche de plastique qui vous sépare de votre adversaire, votre matériel vous sauvera plus d'une fois. Certes, cela fait encore des règles et contraintes à appliquer, mais sans matos, pas de match, pas de victoire.

#44 Arnaud T.

Responsable matériel Lions de Bordeaux

**Lions de Bordeaux – Football Américain**

Equipe de sport amateur depuis 2009

RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITE MATERIEL**À SIGNER PAR TOUS LES JOUEURS, TOUTES CATEGORIES CONFONDUES.**

Je, soussigné section Seniors, Féminines, Juniors, (*raier les mentions inutiles*) reconnais avoir pris connaissance de la Charte d'utilisation du Matériel, et m'engage à mettre tout en œuvre afin de m'assurer de la préservation du matériel des Lions de Bordeaux.

Pour la saison 2017 – 2018, je loue l'équipement :

Matériel	Oui	Non
Épaulière		
Casque		

Numéro de casque attribué	
Numéro de flamme attribué	

Je souhaite acquérir :

Maillot(s) au prix de 25 euros l'unité : Blanc

Bleu

Pack (2 Maillots d'entraînement, protège dents, protections, ceinture de match)

À ce titre également, je, soussigné Cédric Chaumont, Trésorier du club des Lions de Bordeaux, reconnais avoir reçu un chèque de caution de 250 euros pour la location du matériel Casque + Épaulière (*raier la mention inutile*), ainsi qu'un chèque de euros correspondant au solde des achats de maillot ou pack.

Signatures

Joueur	Trésorier	Responsable matériel
Date :	Date :	Date :



DEMANDE DE LICENCE - FFFA SAISON 2018/2019

Club :

INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Adresse :

Code postale : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

Nationalité : JAF : Oui Non

LICENCE

À remplir en cas de renouvellement							Signature du demandeur (ou de son représentant légal s'il est mineur) :			
Numéro de licence : <input type="text"/>							<p>Le demandeur est informé qu'il doit être assuré avant de pratiquer la discipline à laquelle il adhère. De plus il reconnaît avoir reçu une notice établie par un assureur attestant son attention sur l'étendue et l'existence d'une assurance de personnes couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties et avoir été informé de leurs modalités. Si le demandeur ne souhaite pas souscrire à l'assurance proposée par la Fédération, il doit cocher le case suivante et faire parvenir à son club et à la Fédération, une attestation d'indivisuel accident couvrant sa pratique sportive.</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p>Licencié adulte : _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé OS-SPORT Certs N°15089*01 et avoir répondu par le négatif à l'ensemble des rubriques.</p> <p>Date et signature du demandeur : _____</p> <p>Licencié mineur : _____, en tant que parent ou représentant légal du demandeur, atteste qu'elle a renseigné le questionnaire de santé OS-SPORT Certs N°15089*01 et a répondu par le négatif à l'ensemble des rubriques.</p> <p>Date et signature du représentant légal : _____</p> <p>Visa du club (date / tampon / signature) : _____</p>			
FOOTBALL AMERICAIN			FLAG FOOTBALL		CHEERLEADING					
Catégorie	Case à cocher	Tarif (€)	Catégorie	Case à cocher	Tarif (€)	Catégorie			Case à cocher	Tarif (€)
Licéaire U6	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire U6	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire U6	<input type="checkbox"/>	12,11		
Licéaire U8	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire U8	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire U8	<input type="checkbox"/>	12,11		
Licéaire U10	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition U8	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire U11	<input type="checkbox"/>	12,11		
Licéaire U12	<input type="checkbox"/>	12,11	U8 surclassé U10	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition U11	<input type="checkbox"/>	12,11		
Compétition U12	<input type="checkbox"/>	21,83	Licéaire U10	<input type="checkbox"/>	12,11	U11 surclassé Junior	<input type="checkbox"/>	12,11		
U12 surclassé U14	<input type="checkbox"/>	21,83	Compétition U10	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire Junior	<input type="checkbox"/>	12,11		
Licéaire U14	<input type="checkbox"/>	12,11	U10 surclassé U12	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition Junior	<input type="checkbox"/>	12,11		
Compétition U14	<input type="checkbox"/>	21,83	Licéaire U12	<input type="checkbox"/>	12,11	Junior surclassé en senior	<input type="checkbox"/>	24,30		
U14 surclassé U16	<input type="checkbox"/>	54,78	Compétition U12	<input type="checkbox"/>	12,11	Licéaire senior	<input type="checkbox"/>	12,11		
Licéaire U16	<input type="checkbox"/>	12,11	U12 surclassé U14	<input type="checkbox"/>	12,11	Compétition senior	<input type="checkbox"/>	24,30		
Compétition U16	<input type="checkbox"/>	54,78	Licéaire U14	<input type="checkbox"/>	12,11	Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11		
U16 surclassé U18	<input type="checkbox"/>	54,78	Compétition U14	<input type="checkbox"/>	12,11	Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11		
Licéaire U18	<input type="checkbox"/>	30,44	U14 surclassé U16	<input type="checkbox"/>	24,30	Juge	<input type="checkbox"/>	27,84		
Compétition U18	<input type="checkbox"/>	54,78	Licéaire U16	<input type="checkbox"/>	12,11					
U18 surclassé senior	<input type="checkbox"/>	60,87	Compétition U16	<input type="checkbox"/>	24,30					
Licéaire Senior	<input type="checkbox"/>	30,44	Compétition + de 16 ans	<input type="checkbox"/>	24,30					
Compétition Senior	<input type="checkbox"/>	60,87	U16 surclassé + de 16 ans	<input type="checkbox"/>	24,30					
Titulaire d'un championnat majeur	<input type="checkbox"/>	371,44	Licéaire + de 16 ans	<input type="checkbox"/>	12,11					
Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11	Entraîneur	<input type="checkbox"/>	18,11					
Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11	Dirigeant	<input type="checkbox"/>	18,11					
Arbitre	<input type="checkbox"/>	27,84	Arbitre	<input type="checkbox"/>	27,84					
Total :		€	Total :		€	Total :		€		
TOTAL REVERSE A LA FEDERATION :							€			

CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA PRATIQUE EN COMPETITION OU EN LOISIR

à ne fournir qu'en cas de première licence, ou si vous avez répondu positivement à 7 sur des questions du questionnaire de santé OS-SPORT Certs N°15089*01, ou si votre dernier certificat médical date de plus de 3 ans

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'ayant pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents

contre-indiquant la pratique du : FOOTBALL AMERICAIN en tant que : Joueur :

Arbitre :

FLAG

en tant que : Joueur :

Arbitre :

CHEERLEADING

en tant que : Joueur :

Arbitre :

Signature et cachet du médecin : _____

A _____, le _____

DEMANDE DE SURCLASSEMENT DU MEDECIN DU SPORT

Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulières (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut l'autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, en respect du règlement médical de la FFFA et sous réserve qu'on lui ait présenté un électrocardiogramme de repos, uniquement pour les disciplines football américain et/ou en flag football.

Je soussigné(e), Docteur _____, diplômé de traumatologie du sport, titulaire de la capacité de médecine du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Spécialisé, certifie après avoir procédé aux examens prévus par le règlementation en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure de la discipline en compétition sous toute réserve de modification de l'état actuel.

Signature et cachet du médecin : _____

A _____, le _____

Les signataires de la présente demande de licence certifient l'exactitude de tous les renseignements portés. Ils s'engagent, en outre, à respecter les Statuts et Règlements de la FFFA, et la réglementation applicable au Doping et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations est la préalable obligatoire à l'attribution d'une licence fédérale. La défaut total ou partiel, de réponse, entraîne l'annulation de la demande. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" N° 78-17, du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la FFFA "fffa@fffa.org". Par notre intermédiaire, vos coordonnées peuvent être diffusées à des partenaires commerciaux de la Fédération. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre.



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance
au bénéfice des licenciés
de la Fédération Française de Football Américain

DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licencié)

M. Mme Mlle Nom : Prénom :

Nom de Jeune Fille : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession (nature exacte) :

Téléphones : fixe mobile

Email :

Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscrit :

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage corporel suite à un accident garanti.

J'ai décidé d'adhérer à SPORTMUT
 de ne pas y adhérer

Date limite de l'adhésion : 60^{ème} anniversaire

Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré :

mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.

Autres dispositions :

FORMULE DE GARANTIES CHOISIE					COTISATION ANNUELLE € T.T.C.
Formule A :	A 1 <input type="checkbox"/>	A 2 <input type="checkbox"/>	A 3 <input type="checkbox"/>	A 4 <input type="checkbox"/>	(correspondant au choix retenu)
Formule B :	B 1 <input type="checkbox"/>	B 2 <input type="checkbox"/>	B 3 <input type="checkbox"/>	B 4 <input type="checkbox"/>	
Formule C :	C 1 <input type="checkbox"/>	C 2 <input type="checkbox"/>	C 3 <input type="checkbox"/>	C 4 <input type="checkbox"/>	
Formule D :	D 1 <input type="checkbox"/>	D 2 <input type="checkbox"/>	D 3 <input type="checkbox"/>	D 4 <input type="checkbox"/>	
Formule E :	E 1 <input type="checkbox"/>	E 2 <input type="checkbox"/>	E 3 <input type="checkbox"/>	E 4 <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Autres choix :					_ _ _ _ , _ _ _ € Sera déterminée après consultation de la M.D.S.

Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas contraire prendre contact avec la M.D.S.

Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S. indiquée ci-dessous.

Fait à le

Signature de l'adhérent*

Cachet de la Fédération ou de l'Association Sportive

* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"



Mutuelle des Sportifs

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité

Mutuelle immatriculée au répertoire Sirene sous le Numéro siren n° 422 801 910

2-4, rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 - ☎ : 01 53 04 86 86 - 📠 : 01 53 04 86 87

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %.
Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES : qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31 ^{ème} jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4 ^{ème} jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
B 1*		60 979,61 €		9,90 €	
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
B 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
C 1*		91 469,41 €		14,80 €	
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
D 1*		121 959,21 €		19,70 €	
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

MDS JUILLET 2015 / DISQUE O / FEDERATIONS

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT
AVEC OU SANS SURCLASSEMENT**

Je soussigné (e) M., Mme
(Nom et Prénom du responsable légal)

Certifie être le responsable du mineur :

Né(e) le: / /, à

et l'autorise à pratiquer le
(Discipline pratiquée)

en compétition, avec autorisation médicale pour la saison 2017-2018 au sein du groupement
sportif :

Fait à le / /

Signature :

Je soussigné (e) M., Mme
(Nom et Prénom du responsable légal)

Certifie être le responsable du mineur :

Né(e) le: / /, à

et l'autorise à pratiquer le
(Discipline pratiquée)

en compétition, dans la catégorie immédiatement supérieure à celle de son âge avec autorisation
médicale pour la saison 2017-2018 au sein du groupement sportif :

Fait à le / /

Signature :